

Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan

Autor(en): **Du Camfranc, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 159

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas **BARBIER**
de Courfaivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible

(1793-1796)

(Suite.)

Le 20 février il y a déjà des gens à la char-
rue et même il y en a eu le 12.

Les soldats cantonnés à Courfaivre ont battu
la générale au son du tambour à une heure après
minuit pour faire su. veiller les greniers du vil-
lage, car il est arrivé de Delémont des commis-
saires pour faire la visite du froment.

Le 25 février la commune de Courfaivre a
reçu l'ordre de livrer quinze chariots de paille
pour la Nation et de les faire conduire à Delé-
mont.

Le même jour on a guillotiné à Delémont
un garçon de Courtételle pour avoir fait le tra-
fic des faux assignats, et pour avoir dit qu'il
aimerait mieux aller servir en Empire qu'avec
cette race de chiens de Français, et aussi pour
avoir été sans passe-port sur le territoire de la
Prévôté.

Le père de ce garçon a aussi été guillotiné à
Delémont le 2^e jour de mars, aussi à cause des
assignats et parce qu'il était aristocrate (*)

On l'avait amené de Delémont à Courtételle
pour entendre le comité de surveillance de la
localité, et le conseil révolutionnaire l'a con-

(*) Les deux condamnations capitales qui frappè-
rent le père et le fils Bourquin de Courtételle ne sont
également motivées que sur des faits vagues, propos
inciviques, il n'en fallait pas davantage.

Feuilleton du Pays du Dimanche 58

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle avait pris place dans une voiture. Yvan
restait silencieux à ses côtés, lisant sur la phy-
sionomie si mobile de sa mère, tout le travail
moral qui se produisait en elle. Il continuait
ses invocations du fond de son âme :

O Notre-Dame de Lourdes ! O Vierge Imma-
culée, prenez en pitié mon pauvre père, et ma
mère bien aimée, je vous en supplie, exau-
cez la prière que, sans me lasser, je vous
adresse !

Le trajet était long de la maison de Passy

damné à mourir dans les vingt quatre heures.
Sa femme est condamnée à rester en prison,
jusqu'à ce que la guerre soit finie. On les a
jugés dans l'église de Courtételle. Cet homme
là avait encore trois fils qui sont émigrés.

Le 21 mars, le tribunal révolutionnaire est
passé par Courfaivre (*) avec la guillotine
ambulante : c'est une guillotine qui est fait sur
un petit chariot que le tribunal révolutionnaire

(*) Ce tribunal révolutionnaire qui prononça cinq
condamnations à mort dans le département du Mont-
Terrible était présidé par Sigismond Moreau, ancien
lieutenant du Prince à Delémont : les quatre juges
étaient des Français. (Voyez le Journal de Dom Mo-
reau publié et annoté par C. Folletete-Fribourg 1900.)

Nous avons cru que le tribunal révolution-
naire du Mont-Terrible n'avait prononcé que cinq
condamnations à mort, lorsque nous avons reçu au
dernier moment une bienveillante communication
de M l'abbé Daucourt, curé de Miécourt. Il nous dit
que ces condamnations sont au nombre de sept.
Voici ce qu'il publie dans son histoire de Delé-
mont :

C'est à cette époque que furent arrêtées par le
tribunal révolutionnaire, quelques religieuses de
l'Ordre de la Retraite. Ces religieuses s'étaient re-
fugiées à Delémont et vivaient très retirées dans une
pieuse famille. Elles avaient quitté le costume de l'Or-
dre pour prendre un habillement modeste afin de
se soustraire aux poursuites des agents du régime
de la Terreur. C'était mère Agathe Garesu de la
grande Combe des Bois et quelques unes de ses
sœurs Mère Garesu avait été l'une des fondatrices
de l'Ordre. Ces religieuses furent arrêtées et em-
prisonnées pendant plusieurs mois. Jugées par le tri-
bunal révolutionnaire, elles furent condamnées à être
guillotines. Cependant la vertu de Mère Garesu, la
noblesse de ses sentiments en imposèrent tellement
à ses persecuteurs, qu'on n'osa donner suite à la sen-
tence : Les juges, par des moyens détournés, diffé-
rèrent l'exécution, ce qui permit d'user de ruse pour
faire reconduire ces dignes femmes à la frontière.
Elles furent dirigées sur Bâle, puis à Wihlen, enfin
à la Porte du Ciel, dépendance du couvent de Belle-
lay.

Si ces dignes religieuses échappèrent à la guillo-
tine, il n'en fut pas de même de deux pieux catholi-
ques. Pierre et Philippe Léo qui furent guillotines
peu après, sur la place du marché à Delémont, pour
avoir donné l'hospitalité à des aristocrates.

A cette exécution assista une parente de Mgr Chê-
vre, curé de Porrentruy, elle avait alors 12 ans. (Notes
tirées des Archives de l'Ordre de la Retraite).
Cette parente était la grand-mère de M. Domon,
de Soule, actuellement supérieur du Couvent de la Re-
traite à Aix.

Histoire de la ville de Delémont, par M. l'abbé
Daucourt.

à l'hôpital où agonisait le comte de Ruloff.

Les arbres verts des Champs-Élysés, les blan-
ches façades des maisons défilèrent ; puis ce fut,
marchant en sens inverse, un sillage de voitu-
res, emportant, au Bois, des toilettes claires de
toutes nuances. Cette vue évoquait, chez la grande
artiste, une immense tristesse, les années bril-
lantes de sa vie d'autrefois.

Comme elle regardait la vie, l'avenir, en ce
temps-là, avec une certitude orgueilleuse de
triomphe ! Elle tenait la fortune dans ses cor-
des vocales ; elle n'avait qu'à laisser s'échapper
des notes de son gosier de rossignol charmeur,
pour voir la foule enthousiaste lui prodiguer
l'or et les bravos.

Et, sa pauvre âme troublée et désorientée
par les déceptions et les regrets, elle passait,
bien pâle, sous sa voilette épaisse, au milieu de
cette foule brillante.

Elle avait souffert, peu importe, elle devait
pardonner.

— Comme il doit nous attendre impatiem-

mène toujours avec lui. Les bourreaux sont
assis sur la guillotine, et le conseil révolution-
naire est en voiture, escorté des gendarmes.
Ce jour-là, il sont passés à neuf heures du
matin, et repassés à six heures du soir.

Le 22 mars on a reçu l'ordre que la com-
mune de Courfaivre devait conduire quatre voi-
tures de foin à Strasbourg — on prendra les
vivres pour les chevaux et pour les voitu-
riers.

Le 24 mars nous avons donné pour notre
part un doublon pour acheter quatre chevaux,
car la commune de Courfaivre a dû acheter ces
quatre chevaux pour faire les charrois pour la
Nation.

Le 26 mars Germain Bandelier, Nicolas Ben-
dit, Nicolas Citherlet et Jean Hennemann sont
partis à 6 heures du soir contre Stasbourg
avec le foin ; il faut qu'ils aillent passer par Bel-
fort.

Depuis le 22 mars jusqu'au 26 nous avons
entendu tirer du canon du côté de l'Al-
sace.

Ce jour-là il a tonné, mais sans pluie. Tou-
jours le beau temps. Tout cet hiver on n'a point
eu de neige ni de froid.

Joseph Citherlet et Nicolas Fleury sont par-
tis le 18 mars pour aller chercher du froment
à Dôle par ordre du district, pour le conduire
à Delémont.

Le 25 mars les arbres étaient déjà bou-
tonnés : même il y en avait en feuilles et les
cerisiers en fleurs.

Le 28 mars la municipalité de Courfaivre
a reçu les ordres pour défendre d'aller sur le
territoire de la prévôté de Moutier Grandval, (*)
sous peine d'être guillotiné, car la sentence est

(*) La prévôté de Moutier-Grandval était alors
considérée comme territoire neutre en vertu de sa
combourgeoisie avec la république de Berne.

ment, murmura Ivan, voulant la sortir enfin de
sa douloureuse rêverie. Oh ! mère, je vous en
conjure, en ce moment suprême, accomplis-
sons courageusement un devoir sacré, quelque
pénible qu'il puisse nous paraître... Puisse-t-il
respirer encore quand nous arriverons !

Le fiacre passait devant un grand théâtre. Le
lourd monument montrait, aux nombreux pas-
sants, sa façade pompeuse et les colonnades de
marbre de sa galerie, que, chaque soir, des
globes, abritant la lumière électrique, illuminaient
comme un splendide décor. D'immenses
affiches lançaient, aux yeux des flâneurs, le titre
de la pièce nouvelle, de l'opéra en vogue. Un
nom apparaissait en lettres énormes, celui de
Nelly Pearling une brillante cantatrice, qui, sur
la scène, avait pris la place de la Bocellini ; et
cette nouvelle venue, à son tour, connaissait
les enivrants triomphes.

Marie-Alice était si violemment émue que
ses doigts s'entrelaçaient nerveusement ; elle
ferma les yeux pour ne plus lire, sur les affi-

ainsi rendue. Cette défense est pour sept décades.

Le 30 la municipalité a de même reçu du district de Delémont les ordres de fournir quatre voitures pour la première décade, et les envoyer prendre des vivres à Belfort pour les conduire à Strasbourg à l'armée du Rhin, et encore quatre dans la seconde décade, et autant dans la troisième.

Le 1^{er} avril, la municipalité a envoyé Germain Bamat et Jean Tendon pour aller faire marché avec quelques voituriers au nom de la commune, c'est-à-dire pour se charger des dits transports : ils en ont trouvé quatre qui s'en sont chargés aux prix de huit cents livres pour un voyage.

Voici des nouvelles par un bulletin de Paris.

« L'épée de Damoclès est encore suspendue aujourd'hui sur la tête du fils de Louis Capet car si l'ennemi s'avancait encore sur le territoire de la République française, l'épée tomberait, et Capet fils en serait la première victime. »

Le 30 mars nous avons vu des feuilles de perché et du maïs au pré « la dame ».

Le 3 avril on a fait une gabelle de huit cents livres de France pour les voituriers de Belfort dont j'ai parlé. — Nous avons donné pour notre part 24 francs en assignats.

La municipalité a reçu de la Convention nationale un décret qui défend à tous les pauvres d'aller mendier leur pain. On leur accorde des pensions — il y a cinq mille livres pour ceux de notre département.

Le 10 avril la municipalité a reçu un décret de la Convention nationale portant qu'il fallait livrer les cordons des cloches à Delémont, au district ; on les enverra dans les ports de mer pour être employés sur les vaisseaux de guerre.

On a reçu un décret de la Convention nationale de Paris qui ordonne aux municipalités de faire arpenter tous les biens de chaque citoyen, mesurer le terrain des maisons, et évaluer le bien d'un chacun, pour le payement des contributions.

Bilan géographique de l'année 1900 et du XIX^e siècle (Suite.)

12. — L'Espagne comptait en 1800 environ 10,000,000 habitants, le chiffre porté aujourd'hui à 18,000,000, son territoire de

ches, le nom de cette triomphante rivale.

Elle s'imaginait le rond-point devant le théâtre tel qu'elle l'avait vu, tant de fois, le soir. Les gardes à cheval y dirigeant la circulation, des innombrables voitures arrivant de tous les coins de Paris, et laissant entrevoir, derrière les glaces baissées, une houle d'étoffes claires et de têtes parées... Et tout ce monde venait pour elle !... Allons, ce n'était plus la Bocellini que l'on venait acclamer.

Et, cependant, malgré ces visions d'autrefois, excitant à nouveau ses regrets, de plus en plus une étrange pitié descendait dans son cœur ; elle se sentait désarmée.

C'est ce que la prière d'Yvan montait toujours vers la mère des Miséricordes :

O santé des infirmes ! O refuge des pécheurs ! O Notre-Dame de Lourdes ! prenez-en pitié mon père et ma mère. Parlez à leur cœur, à tous les deux. O Vierge sainte, qu'ils se réconcilient avant que ne vienne la mort !

Le trajet se poursuivait silencieux. Les trottoirs pouvaient à peine contenir les nombreux promoteurs ; les magasins se succédaient plus

500.000 kilomètres carrés est resté stable pendant tout le siècle, mais elle perdit après 1810, sous l'occupation française, la plupart de ses belles colonies américaines ; le Mexique, la Colombie, le Pérou, le Chili, etc., devenues indépendantes. Les importantes îles de Cuba et Porto-Rico, ainsi que les Philippines, lui furent enlevées en 1898 par les Etats-Unis.

Déchue comme puissance coloniale, l'Espagne n'occupe qu'un rang très secondaire par son commerce général (un demi-milliard), sa marine marchande (600,000 tonnes), son industrie et son agriculture, trop longtemps négligées. Toutefois, par un revirement du sentiment national, les républiques américaines de race espagnole, de même que le Portugal et le Brésil, se tournent aujourd'hui vers elle pour essayer, par une union panibérique de se garantir contre les tentatives annexionnistes des Etats-Unis anglo saxons, différents de race, de religion et de mœurs.

13. — Le Portugal, dont la population a passé de 3,000,000. en 1800, à 5,000,000 en 1900, a perdu le Brésil en 1821, mais il conserve d'importants domaines en Afrique (2,400,000 kilomètres carrés, avec 10,000,000 d'indigènes). Toutefois, sa situation économique, assez médiocre, en fait presque un satellite de l'Angleterre. Son commerce monte à 600 millions et sa marine à 100,000 tonnes seulement.

14. — Le royaume d'Italie, tel que nous le connaissons aujourd'hui, avec 32,000,000 d'habitants sur un territoire de 296,000 kilomètres carrés, n'existait pas en 1800. Il se forma, de 1859 à 1871, grâce à la politique de Napoléon III par l'annexion au Piémont des Etats lombardo-vénitiens, des Etats de l'Eglise, du royaume de Naples, des duchés de Toscane et autres. L'Italie moderne a su développer son industrie, son commerce (près de 3 milliards), sa marine marchande (900,000 tonnes) et acquérir quelques colonies en Afrique ; mais sa qualité de sixième grande puissance politique l'oblige à maintenir un armement trop lourd pour ses ressources, et la spoliation des domaines du Pape, qui appartiennent au monde catholique tout entier, sera toujours pour elle une cause de malaise intérieur.

15. — La péninsule des Balkans appartenait en 1800, entièrement à la Turquie, et comptait déjà alors une population de 18,000,000 d'habitants, qui n'a guère augmenté depuis. Mais la puissance ottomane, asiatique d'origine et seulement « campée en Europe », antipathique par ses mœurs relâchées, sa religion musulmane et son despotisme administratif,

brillants les uns que les autres ; puis les rues se firent plus désertes, les magasins plus simples ; on approchait.

Et, sous l'influence de la mentale prière de l'infirmes, s'accroissait cette chose étrange, qui était comme une sorte de touche caressante, de poussée douce, la portant vers l'agonisant. Une volonté étrangère s'insinuait dans la sienne, une volonté arrêtée de miséricorde. Elle s'y abandonnait, et se sentait comme enveloppée de douceur ; un apaisement lui venait et dédoublait tous ses nerfs, même dans sa gorge malade, elle souffrait moins.

Ah ! que c'est bon de ne plus haïr ! de ne plus sentir l'amertume couler à flots dans une âme ulcérée !

La voiture venait de s'arrêter devant l'hospice, et sœur Florence, mandée au parloir, s'empressait à la rencontre de Marie-Alice et d'Yvan.

L'infirmes demanda, le regard anxieux :
Respire-t-il encore ? Oh ! ma sœur, conduisez-nous vers lui.

(La suite prochainement.)

a subi depuis une série de reculs dus aux attaques de la Russie ou au soulèvement des provinces opprimées.

En 1812, la Russie enlève la Bessarabie et la Caucasic ; en 1830, la Grèce insurgée devient royaume indépendant, pendant que l'Algérie devient française ; en 1878, elle perd la Moldavie et la Valachie, devenues royaume de Roumanie ; la Serbie, autre royaume ; le Monténégro, principauté indépendante ; la Thessalie cédée à la Grèce ; la Bosnie, occupée par l'Autriche, et même la Bulgarie, qui devient autonome et qui s'annexe (en 1886) la Roumanie orientale. Enfin l'île de Crète lui échappa 1898.

En somme, la domination turque, qui aurait déjà été refoulée en Asie si elle n'était soutenue par le jeu de la diplomatie, ne compte plus guère en Europe que 6,000,000 d'habitants sur un territoire de 170,000 kilomètres carrés. Par contre, la Roumanie compte également 6,000,000 d'habitants, la Bulgarie, 3,800,000, la Grèce et la Serbie chacune 2,400,000, le Monténégro et Candie, chacun 250,000 habitants.

Toutefois, grâce à leur fanatisme, à leurs qualités guerrières et à l'appoint des populations musulmanes de l'Asie Mineure, les Turcs restent une puissance politique et militaire avec laquelle il faut compter.

Tel est, sommairement, le tableau des vicissitudes politiques qui se sont passées dans notre « vieille Europe » pendant le siècle qui vient de s'écouler.

Le nombre des souverainetés bien distinctes est resté à peu près le même : une vingtaine. Les Etats modernes ont résulté d'abord de la dislocation de l'empire napoléonien, puis des modifications de l'empire germanique, de l'agglomération des provinces italiennes, enfin de l'émiettement de l'empire ottoman.

Parmi ces Etats, on peut en distinguer qui sont dans une situation d'affaiblissement ou de stagnation, tandis que d'autres prospèrent d'une manière constante, plus ou moins rapide et parfois inquiétante pour leurs voisins.

Six d'entre eux, réputés grandes puissances, interviennent généralement dans les questions internationales pour maintenir ce qu'on appelle l'équilibre européen ; ce qui n'empêche pas chacune d'elles d'avoir ses vues plus ou moins égoïstes. Aux premiers rangs se placent la Russie, l'Allemagne et la France, pour la puissance militaire ; l'Angleterre et la France, pour la marine de guerre ; l'Angleterre, la France et l'Allemagne, pour les ressources financières, qui jouent un grand rôle en cas de mobilisation ; car « l'argent est toujours le nerf de la guerre ».

Dans la revue précédente, nous avons omis la question des finances, budgets et dettes, comme aussi celle du nombre des soldats et de l'importance des armements, qui ont, avec la question financière, une relation si étroite. Ayant sous les yeux une curieuse carte statistique de l'Europe donnant pour 1820 les chiffres du revenu et de la dette des divers Etats, nous en extrairons quelques exemples, qui, placés en regard des chiffres actuels, permettront des comparaisons instructives.

Ainsi l'Angleterre disposait en 1821 d'un revenu de plus d'un milliard, mais avec une dette de 21 milliards : chiffres énormes pour l'époque et qui s'expliquent par les grands sacrifices que cette nation a dû faire dans sa lutte contre la puissance napoléonienne. Son budget actuel est de 2 milliards et demi, et, chose rare, sa dette, au lieu de s'accroître, était descendue à 17 milliards en 1898.

En 1821 la France figure avec 860 millions de revenu et une dette modeste de 3 milliards. Actuellement, elle est dotée de 3